# REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 21640102600390

# COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT Commune VILLE DE BAYONNE

POSTE COMPTABLE DE : TRESORIER PRINCIPAL MUNICIPAL

## **SERVICE PUBLIC LOCAL**

M. 4 (1)

# **Compte administratif**

**BUDGET: PARKINGS (2)** 

**ANNEE 2019** 

<sup>(1)</sup> Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

<sup>(2)</sup> Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

### **Sommaire**

I - Informations générales Modalités de vote du budget 4 II - Présentation générale du compte administratif A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser 5 A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres 7 A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres 8 B1 - Balance générale du budget - Dépenses 10 B2 - Balance générale du budget - Recettes 11 III - Vote du compte administratif A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses 12 A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes 14 B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses 15 B2 - Section d'investissement - Détail des recettes 16 B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles 17 **IV - Annexes** A - Eléments du bilan A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie 18 A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette 19 A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux 23 A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours 25 A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture 26 A1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement 28 A1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N 29 A1.8 - Etat de la dette - Autres dettes 30 A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements 31 A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations 33 A3.2 - Etalement des provisions 34 A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses 35 A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes 36 A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1) Sans Objet A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1) Sans Objet A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1) Sans Objet A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1) Sans Objet 37 A6 - Etat des charges transférées A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers 38 A8.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées 39 A8.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties 40 A8.3 - Opérations liées aux cessions 41 A9.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées Sans Objet A9.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties Sans Objet A10 - Etat des travaux en régie **B** - Engagements hors bilan B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie Sans Objet B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt Sans Objet B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget Sans Objet B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail 44 B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé 45 B1.6 - Etat des autres engagements donnés 46 B1.7 - Etat des engagements reçus 47 B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents 48 B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents 49 C - Autres éléments d'informations C1.1 - Etat du personnel 50 C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie Sans Objet C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2) Sans Objet C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3) Sans Objet

Sans Objet

C4 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures 53

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M49.

- (2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L.5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.
- (3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

- I L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
  - sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

<sup>(1)</sup> A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

<sup>(2)</sup> Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

<sup>(3)</sup> A compléter par un seul des deux choix suivants :

<sup>-</sup> semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),

<sup>-</sup> budgétaires (délibération n° ...... du ......).

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

**EXECUTION DU BUDGET** 

		DEPENSES		RECETTES		SOLDE D'EXECUTION (1)	
REALISATIONS DE L'EXERCICE	Section d'exploitation	А	3 603 569,91	G	4 066 120,54	G-A	462 550,63
(mandats et titres)	Section d'investissement	В	3 947 912,83	Н	1 850 040,32	Н-В	-2 097 872,51

+ +

REPORTS DE	Report en section	С		0,00	ı	100 000,00
	d'exploitation (002)		(si déficit)			(si excédent)
L'EXERCICE N-1	Report en section	D		0,00	J	3 902 214,60
	d'investissement (001)		(si déficit)			(si excédent)

= =

	DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
TOTAL (réalisations + reports)	P= 7 551 482,74 A+B+C+D	Q= G+H+I+J 9 918 375,46	=Q-P <b>2 366 892,72</b>

	Section d'exploitation	E	0,00	К	0,00
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (2)	Section d'investissement	F	2 824 423,16	L	0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	2 824 423,16	= K+L	0,00

		DEPENSES		RECETTES		SOLDE D'EXECUTION (1)
	Section d'exploitation	= A+C+E	3 603 569,91	= G+I+K	4 166 120,54	562 550,63
RESULTAT CUMULE	Section d'investissement	= B+D+F	6 772 335,99	= H+J+L	5 752 254,92	-1 020 081,07
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	10 375 905,90	= G+H+l+J+K+L	9 918 375,46	-457 530,44

## **DETAIL DES RESTES A REALISER**

Chap.	Libellé	•	s engagées non andatées	Titres restant à émettre	
TOTAL	DE LA SECTION D'EXPLOITATION	E	0,00	К	0,00
011	Charges à caractère général		0,00		
012	Charges de personnel, frais assimilés		0,00		
014	Atténuations de produits		0,00		
65	Autres charges de gestion courante		0,00		
66	Charges financières		0,00		
67	Charges exceptionnelles		0,00		
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés		0,00		
70	Ventes produits fabriqués, prestations				0,00
73	Produits issus de la fiscalité				0,00
74	Subventions d'exploitation				0,00
75	Autres produits de gestion courante				0,00
013	Atténuations de charges				0,00
76	Produits financiers				0,00
77	Produits exceptionnels				0,00
TOTAL	DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	F	2 824 423,16	L	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00		0,00

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	123 138,73	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	2 701 284,43	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

<sup>(1)</sup> Indiquer le signe – si les dépenses sont supérieures aux recettes, et + si les recettes sont supérieures aux dépenses.

(2) Les restes à réaliser de la section d'exploitation correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

<sup>(3)</sup> Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en recettes qu'en dépenses.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

### **DEPENSES D'EXPLOITATION**

Chap.	Libellé	Crédits ouverts	Crédits empl	loyés (ou restant à	employer)	
		(BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
011	Charges à caractère général	1 088 500,00	929 109,80	43 378,40	0,00	116 011,80
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 290 000,00	1 230 207,70	0,00	0,00	59 792,30
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	12 000,00	1 539,54	0,00	0,00	10 460,46
Т	otal des dépenses de gestion courante	2 390 500,00	2 160 857,04	43 378,40	0,00	186 264,56
66	Charges financières	170 000,00	147 781,41	12 635,31	0,00	9 583,28
67	Charges exceptionnelles	141 500,00	33 164,32	10 490,00	0,00	97 845,68
68	Dotations aux provisions et dépréciat°(2)	3 000,00	700,00			2 300,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés(3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00				
Tota	Il des dépenses réelles d'exploitation	2 705 000,00	2 342 502,77	66 503,71	0,00	295 993,52
023	Virement à la section d'investissement (4)	0,00				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	1 265 000,00	1 194 563,43			70 436,57
043	Opérat° ordre intérieur de la section (uniquement en M44) (4)	0,00	0,00			0,00
Tota	l des dépenses d'ordre d'exploitation	1 265 000,00	1 194 563,43			70 436,57
	TOTAL	3 970 000,00	3 537 066,20	66 503,71	0,00	366 430,09
D 00	Pour information 2 Déficit d'exploitation reporté de N-1	0,00				

### **RECETTES D'EXPLOITATION**

Chap.	Libellé		Crédits emp	loyés (ou restant à	employer)	
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
013	Atténuations de charges	0,00	40,92	0,00	0,00	-40,92
70	Ventes produits fabriqués, prestations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité(5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	3 210 800,00	3 404 518,57	0,00	0,00	-193 718,57
	Total des recettes de gestion courante	3 210 800,00	3 404 559,49	0,00	0,00	-193 759,49
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	38 400,00	44 683,40	0,00	0,00	-6 283,40
78	Reprises sur provisions et dépréciations (2)	1 800,00	1 700,00			100,00
Tot	al des recettes réelles d'exploitation	3 251 000,00	3 450 942,89	0,00	0,00	-199 942,89
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	619 000,00	615 177,65			3 822,35
043	Opérat° ordre intérieur de la section (uniquement en M44) (4)	0,00	0,00			0,00
Tot	al des recettes d'ordre d'exploitation	619 000,00	615 177,65			3 822,35
	TOTAL	3 870 000,00	4 066 120,54	0,00	0,00	-196 120,54
R 002	Pour information Excédent d'exploitation reporté de N-1	100 000,00				

<sup>(1)</sup> Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts desquels il convient de soustraire les crédits employés.
(2) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
(3) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
(4) DE 023 = RI 021; DI 040 = RE 042; RI 040 = DE 042; DI 041 = RI 041; DE 043 = RE 043.
(5) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	А3

### **DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
20	Immobilisations incorporelles	21 550,00	0,00	0,00	21 550,00
21	Immobilisations corporelles	469 000,00	336 109,19	123 138,73	9 752,08
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	5 341 450,00	2 520 995,12	2 701 284,43	119 170,45
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	5 832 000,00	2 857 104,31	2 824 423,16	150 472,53
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	480 000,00	471 153,68	0,00	8 846,32
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	480 000,00	471 153,68	0,00	8 846,32
45	Total des opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	des dépenses réelles d'investissement	6 312 000,00	3 328 257,99	2 824 423,16	159 318,85
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	619 000,00	615 177,65		3 822,35
041	Opérations patrimoniales (2)	20 000,00	4 477,19		15 522,81
Total des dépenses d'ordre d'investissement		639 000,00	619 654,84		19 345,16
	TOTAL	6 951 000,00	3 947 912,83	2 824 423,16	178 664,01
	Pour information	0,00			
D 001	Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

# RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	1 111 500,00	0,00	0,00	1 111 500,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	1 111 500,00	0,00	0,00	1 111 500,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (5)	637 300,00	637 369,70	0,00	-69,70
165	Dépôts et cautionnements reçus	15 000,00	13 630,00	0,00	1 370,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)(3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	652 300,00	650 999,70	0,00	1 300,30
45	Total des opérations pour le compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
Tota	I des recettes réelles d'investissement	1 763 800,00	650 999,70	0,00	1 112 800,30
021	Virement de la section d'exploitation (2)	0,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	1 265 000,00	1 194 563,43		70 436,57
041	Opérations patrimoniales (2)	20 000,00	4 477,19		15 522,81
Tota	l des recettes d'ordre d'investissement	1 285 000,00	1 199 040,62		85 959,38
	TOTAL	3 048 800,00	1 850 040,32	0,00	1 198 759,68
R 001	Pour information Solde d'exécution positif reporté de N-1	3 902 214,	60		

- (1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les crédits employés.
  (2) DE 023 = RI 021; DI 040 = RE 042; RI 040 = DE 042; DI 041 = RI 041; DE 043 = RE 043.
  (3) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.
  (4) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
  (5) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	972 488,20		972 488,20
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 230 207,70		1 230 207,70
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	1 539,54		1 539,54
66	Charges financières	160 416,72	0,00	160 416,72
67	Charges exceptionnelles	43 654,32	0,00	43 654,32
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	700,00	1 194 563,43	1 195 263,43
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés(4)	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
	Dépenses d'exploitation – Total	2 409 006,48	1 194 563,43	3 603 569,91

D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	3 603 569,91

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	615 177,65	615 177,65
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	471 153,68	0,00	471 153,68
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	336 109,19	0,00	336 109,19
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	2 520 995,12	4 477,19	2 525 472,31
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations(reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3	Stocks	0,00	0,00	0,00
	Dépenses d'investissement –Total	3 328 257,99	619 654,84	3 947 912,83

	+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE N-1	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEE	3 947 912,83

Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
 Voir liste des opérations d'ordre.
 Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
 Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
 Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
 Hors chapitres « opérations d'équipement ».
 Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	40,92		40,92
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage)(3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité(7)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	3 404 518,57		3 404 518,57
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	44 683,40	615 177,65	659 861,05
78	Reprise amort., dépreciat° et provisions	1 700,00	0,00	1 700,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
	Recettes d'exploitation – Total	3 450 942,89	615 177,65	4 066 120,54

R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1	100 000,00
	=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES 4 166 120,54

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	13 630,00	0,00	13 630,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles(5)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	4 477,19	4 477,19
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		1 194 563,43	1 194 563,43
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481			0,00	0,00
3	Stocks	0,00	0,00	0,00
	Recettes d'investissement – Total	13 630,00	1 199 040,62	1 212 670,62

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE DE N-1	3 902 214,60
	+
AFFECTATION AUX COMPTES 106	637 369,70
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 752 254,92

Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
 Voir liste des opérations d'ordre.
 Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
 Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
 Hors chapitres « opérations d'équipement ».
 Geulle total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
 Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.



Chap/	Libellé (1)	On full to	Crédits employés (ou restant à employer)			
art (1)		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
011	Charges à caractère général (2) (3)	1 088 500,00	929 109,80	43 378,40	0,00	116 011,80
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie	175 000,00	129 899,89	0,00	0,00	45 100,11
6063	Fournitures entretien et petit équipt	45 000,00	41 790,51	6 587,00	0,00	-3 377,51
6064	Fournitures administratives	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
6066	Carburants	6 000,00	5 497,00	0,00	0,00	503,00
6068	Autres matières et fournitures	54 500,00	31 849,02	8 857,04	0,00	13 793,94
6132	Locations immobilières	148 000,00	150 117,46	0,00	0,00	-2 117,46
614	Charges locatives et de copropriété	20 700,00	9 075,00	0,00	0,00	11 625,00
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	18 000,00	13 056,87	0,00	0,00	4 943,13
61551	Entretien matériel roulant	16 000,00	7 302,32	0,00	0,00	8 697,68
61558	Entretien autres biens mobiliers	17 000,00	12 964,56	0,00	0,00	4 035,44
6156	Maintenance	274 500,00	236 950,90	23 427,53	0,00	14 121,57
6161	Multirisques	25 500,00	25 080,45	0,00	0,00	419,55
6168	Autres	8 500,00	10 908,69	0,00	0,00	-2 408,69
618	Divers	44 000,00	44 731,51 55 75	0,00	0,00	-731,51
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	200,00	55,75	0,00	0,00 0,00	144,25 900,00
6226 6231	Honoraires Annonces et insertions	10 500,00 3 000,00	9 600,00 830,08	0,00 0,00	0,00	900,00 2 169,92
6236		2 000,00	927,00	0,00	0,00	1 073,00
6238	Catalogues et imprimés Divers	20 000,00	6 734,90	4 506,83	0,00	8 758,27
6241	Transports sur achats	100,00	212,00	0,00	0,00	-112,00
6251	Voyages et déplacements	1 000,00	1 145,05	0,00	0,00	-145,05
6256	Missions	300,00	0,00	0,00	0,00	300,00
6257	Réceptions	100,00	2 343,13	0,00	0,00	-2 243,13
6261	Frais d'affranchissement	1 000,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	10 000,00	8 292,37	0,00	0,00	1 707,63
627	Services bancaires et assimilés	35 000,00	28 249,01	0,00	0,00	6 750,99
6282	Frais de gardiennage	12 500,00	12 364,83	0,00	0,00	135,17
6283	Frais de nettoyage des locaux	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
6288	Autres	100,00	0,00	0,00	0,00	100,00
63512	Taxes foncières	133 000,00	133 116,00	0,00	0,00	-116,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	6 000,00	5 015,50	0,00	0,00	984,50
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 290 000,00	1 230 207,70	0,00	0,00	59 792,30
6218	Autre personnel extérieur	124 300,00	115 670,20	0,00	0,00	8 629,80
6331	Versement de transport	13 000,00	12 392,00	0,00	0,00	608,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	3 500,00	3 097,00	0,00	0,00	403,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	7 000,00	6 568,25	0,00	0,00	431,75
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	2 200,00	1 857,00	0,00	0,00	343,00
6411	Salaires, appointements, commissions	650 000,00	616 418,93	0,00	0,00	33 581,07
6414	Indemnités et avantages divers	160 000,00	157 089,59	0,00	0,00	2 910,41
6415	Supplément familial	5 000,00	3 132,29	0,00	0,00	1 867,71
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	100 000,00	97 603,00	0,00	0,00	2 397,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	195 000,00	188 571,49	0,00	0,00	6 428,51
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	3 000,00	995,00	0,00	0,00	2 005,00
6458	Cotisat° autres organismes sociaux	3 000,00	2 369,00	0,00	0,00	631,00
6478	Autres charges sociales diverses	22 000,00	23 207,85	0,00	0,00	-1 207,85
648	Autres charges de personnel	2 000,00	1 236,10	0,00	0,00	763,90
014	Atténuations de produits (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	12 000,00	1 539,54	0,00	0,00	10 460,46
6541	Créances admises en non-valeur	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
6542	Créances éteintes	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
658	Charges diverses de gestion courante	10 000,00	1 539,54	0,00	0,00	8 460,46
TOTA	AL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65)	2 390 500,00	2 160 857,04	43 378,40	0,00	186 264,56
66	Charges financières (b) (5)	170 000,00	147 781,41	12 635,31	0,00	9 583,28
66111	Intérêts réglés à l'échéance	170 000,00	161 823,58	0,00	0,00	8 176,42
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	0,00	-14 042,17	12 635,31	0,00	1 406,86

Chap/	Libellé (1)	0 ( 11)	Crédits emplo	oyés (ou restant	à employer)	
art (1)		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
67	Charges exceptionnelles (c)	141 500,00	33 164,32	10 490,00	0,00	97 845,68
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	127 500,00	32 609,32	0,00	0,00	94 890,68
673	Titres annulés sur exercices antérieurs	3 000,00	210,00	0,00	0,00	2 790,00
678	Autres charges exceptionnelles	11 000,00	345,00	10 490,00	0,00	165,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (6)	3 000,00	700,00			2 300,00
6817	Dot. dépréc. actifs circulants	3 000,00	700,00			2 300,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00				
	TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f	2 705 000,00	2 342 502,77	66 503,71	0,00	295 993,52
023	Virement à la section d'investissement	0,00				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8)(9)	1 265 000,00	1 194 563,43			70 436,57
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	1 265 000,00	1 194 563,43			70 436,57
то	TAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	1 265 000,00	1 194 563,43			70 436,57
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00			0,00
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	1 265 000,00	1 194 563,43			70 436,57
	AL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE Total des opérations réelles et d'ordre)	3 970 000,00	3 537 066,20	66 503,71	0,00	366 430,09
D (	Pour information 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1	0,00				

### Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

-	
Montant des ICNE de l'exercice	12 635,31
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	14 042,17
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-1 406,86

<sup>(1)</sup> Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
(2) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.
(3) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.
(4) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.
(5) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.
(6) Si la régie applique le régime des provisionssemi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
(7) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.
(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

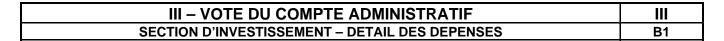


Chap/	Libellé (1)	ما الله	Crédits empl	loyés (ou restant	à employer)	
art(1)		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
013	Atténuations de charges (2)	0,00	40,92	0,00	0,00	-40,92
64198	Autres remboursements	0,00	40,92	0,00	0,00	-40,92
70	Ventes produits fabriqués, prestations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	3 210 800,00	3 404 518,57	0,00	0,00	-193 718,57
7541	Redevance de stationnement	3 160 000,00	3 337 264,86	0,00	0,00	-177 264,86
7542	Forfait post-stationnement	50 000,00	66 489,82	0,00	0,00	-16 489,82
757	Redevances des fermiers, concession	800,00	762,24	0,00	0,00	37,76
7588	Autres	0,00	1,65	0,00	0,00	-1,65
TOTAL	= RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013	3 210 800,00	3 404 559,49	0,00	0,00	-193 759,49
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	38 400,00	44 683,40	0,00	0,00	-6 283,40
7718	Autres produits except. opérat° gestion	2 500,00	6 627,64	0,00	0,00	-4 127,64
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	900,00	1 609,68	0,00	0,00	-709,68
778	Autres produits exceptionnels	35 000,00	36 446,08	0,00	0,00	-1 446,08
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (4)	1 800,00	1 700,00			100,00
7817	Rep. dépréciat°. actifs circulants	1 800,00	1 700,00			100,00
٦	FOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d	3 251 000,00	3 450 942,89	0,00	0,00	-199 942,89
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	619 000,00	615 177,65			3 822,35
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	619 000,00	615 177,65			3 822,35
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00	0,00			0,00
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	619 000,00	615 177,65			3 822,35
	DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE otal des opérations réelles et d'ordre)	3 870 000,00	4 066 120,54	0,00	0,00	-196 120,54
R 002	Pour information Excédent d'exploitation reporté de N-1	100 000,00				

#### Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

<sup>(1)</sup> Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
(2) L'article 699 n'existe pas en M. 49.
(3) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.
(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
(5) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043=DE 043.
(6) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie a opté pour les provisions budgétaires.



Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	21 550,00	0,00	0,00	21 550,00
2031	Frais d'études	21 550,00	0,00	0,00	21 550,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	469 000,00	336 109,19	123 138,73	9 752,08
2153	Installations à caractère spécifique	280 000,00	180 396,10	93 841,82	5 762,08
2154	Matériel industriel	158 000,00	154 175,59	3 800,00	24,41
2155	Outillage industriel	400,00	369,00	0,00	31,00
2182	Matériel de transport	26 500,00	0,00	23 996,91	2 503,09
2188 <b>22</b>	Autres immobilisations corporelles  Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	4 100,00 <b>0,00</b>	1 168,50 <b>0,00</b>	1 500,00 <b>0,00</b>	1 431,50 <b>0,00</b>
	, , , ,			•	•
<b>23</b>	Immobilisations en cours (hors opérations)  Terrains	<b>5 341 450,00</b> 3 033 408,96	<b>2 520 995,12</b> 1 594 705,32	<b>2 701 284,43</b> 1 410 147,24	<b>119 170,45</b> 28 556,40
2312	Constructions	2 081 514,57	751 258,31	1 285 696,39	44 559,87
238	Avances commandes immo. incorp.	226 526,47	175 031,49	5 440,80	46 054,18
	Total des dépenses d'équipement	5 832 000,00	2 857 104,31	2 824 423,16	150 472,53
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	480 000,00	471 153,68	0,00	8 846,32
1641	Emprunts en euros	465 000,00	462 133,68	0,00	2 866,32
165	Dépôts et cautionnements reçus	15 000,00	9 020,00	0,00	5 980,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	480 000,00	471 153,68	0,00	8 846,32
Т	otal des dépenses d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES REELLES	6 312 000,00	3 328 257,99	2 824 423,16	159 318,85
040	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	619 000,00	615 177,65		3 822,35
	Reprises sur autofinancement antérieur(6)	619 000,00	615 177,65		3 822,35
13911	Sub. équipt cpte résult. Etat	5 000,00	5 000,00		0,00
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	27 000,00	26 068,78		931,22
13914	Sub. équipt cpte résult. Communes	16 000,00	15 244,90		755,10
13918	Autres subventions d'équipement	1 000,00	571,27		<i>4</i> 28,73
13932	Amendes de police	570 000,00	568 292,70		1 707,30
	Charges transférées	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	20 000,00	4 477,19		15 522,81
2312	Terrains	4 500,00	4 477,19		22,81
2315	Installat°, matériel et outillage techni	15 500,00	0,00		15 500,00
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	639 000,00	619 654,84		19 345,16
T	OTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	6 951 000,00	3 947 912,83	2 824 423,16	178 664,01
	Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1	0,00			

<sup>(1)</sup> Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.
(3) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.
(4) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.
(6) Les comptes 15..2 peuvent figurer dans le détail des reprises sur autofinancement antérieur si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.



Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	1 111 500,00	0,00	0,00	1 111 500,00
1641	Emprunts en euros	1 111 500,00	0,00	0,00	1 111 500,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	1 111 500,00	0,00	0,00	1 111 500,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	637 300,00	637 369,70	0,00	-69,70
1068	Autres réserves	637 300,00	637 369,70	0,00	-69,70
165	Dépôts et cautionnements reçus	15 000,00	13 630,00	0,00	1 370,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	652 300,00	650 999,70	0,00	1 300,30
	Total des recettes d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES REELLES	1 763 800,00	650 999,70	0,00	1 112 800,30
021	Virement de la section d'exploitation	0,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)(5)	1 265 000,00	1 194 563,43		70 436,57
28031	Frais d'études	1 000,00	680,00		320,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	15 000,00	2 811,00		12 189,00
28121	Aménagement Terrains nus	70 000,00	63 898,48		6 101,52
28131	Bâtiments	903 000,00	894 026,12		8 973,88
28135	Installations générales, agencements,	8 000,00	3 386,60		4 613,40
28153	Installations à caractère spécifique	160 000,00	151 892,09		8 107,91
28154	Matériel industriel	70 000,00	<i>57 450,</i> 2 <i>5</i>		12 549,75
28155	Outillage industriel	2 000,00	543,42		1 456,58
28182	Matériel de transport	6 000,00	5 522,32		477,68
28183	Matériel de bureau et informatique	2 000,00	605,00		1 395,00
28184	Mobilier	3 000,00	538,00		2 462,00
28188	Autres	25 000,00	13 210,15		11 789,85
тот	AL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION	1 265 000,00	1 194 563,43		70 436,57
041	Opérations patrimoniales (6)	20 000,00	4 477,19		15 522,81
238	Avances commandes immo. incorp.	20 000,00	4 477,19		15 522,81
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	1 285 000,00	1 199 040,62		85 959,38
Т	OTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)	3 048 800,00	1 850 040,32	0,00	1 198 759,68
	Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1	3 902 214,60			

Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
 Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.
 Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
 Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.
 Les comptes 15..2 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
 Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF		
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	В3	

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A1.1

A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

ATT DETAIL DES GREDITS DE TRESCRETATE (1)						
	Date de la			Montant des ren	nboursements N	
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Intérêts (3)	Remboursement du tirage	Encours restant dû au 31/12/N
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

<sup>(1)</sup> Circulaire n° NOR: INTB8900071C du 22/02/1989.

<sup>(2)</sup> Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

<sup>(3)</sup> Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

# A1.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

					Emprunts et		rigine du contrat							
			Dete					Taux	initial		Dá-l-		Possibilité	0-15
<b>Nature</b> (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Niveau de taux (5)	Taux actuariel	Devise	Pério- dicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					8 869 739,61									
1641 Emprunts en euros (total)					8 869 739,61									
99414P	DEXIA CL	01/09/2002	01/09/2002	01/06/2003	1 144 133,03	F	Taux fixe à 5.11 %	5,110	5,210	EUR	А	Р	0	A-1
99415P	DEXIA CL	01/09/2002	01/09/2002	01/06/2003	1 001 116,41	F	Taux fixe à 5.11 %	5,110	5,210	EUR	Α	Р	0	A-1
99416P	DEXIA CL	01/08/2001	01/08/2001	01/08/2002	1 524 490,17	V	(Euribor 12M-Floor -0.1 sur Euribor 12M) + 0.1	4,330	4,390	EUR	А	Р	0	A-1
99439P	SFIL CAFFIL	04/12/2006	04/12/2006	01/03/2007	2 500 000,00	F	Taux fixe à 4.03 %	4,030	4,150	EUR	Т	Р	0	A-1
99440P	SOCIETE GENERALE	30/11/2007	30/11/2007	29/02/2008	2 700 000,00	F	Taux fixe à 4.6003 %	4,600	4,680	EUR	Т	Р	0	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									

					Emprunts et	dettes à l'o	rigine du contrat							
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Niveau de taux (5)	Taux actuariel	Devise	Pério- dicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					8 869 739,61									_

<sup>(1)</sup> Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

<sup>(2)</sup> Nominal : montant emprunté à l'origine.

<sup>(3)</sup> Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

<sup>(4)</sup> Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

<sup>(5)</sup> Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

<sup>(6)</sup> Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

<sup>(7)</sup> Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

<sup>(8)</sup> Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

# A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

		Emprunts et dettes au 31/12/N													
							Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice					
<b>Nature</b> (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice			
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00			
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		3 676 830,45					462 133,68	161 823,58	0,00	12 635,32			
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		3 676 830,45					462 133,68	161 823,58	0,00	12 635,32			
99414P	N	0,00	A-1	93 343,41	0,42	F	Taux fixe à 5.11 %	5,110	88 881,56	7 040,76	0,00	384,24			
99415P	N	0,00	A-1	81 675,51	0,42	F	Taux fixe à 5.11 %	5,110	77 771,36	6 160,66	0,00	336,21			
99416P	N	0,00	A-1	216 933,11	1,58	V	(TAG 3M(Postfixé)-Floor -0.17 sur TAG 3M(Postfixé)) + 0.17	0,000	101 747,01	0,00	0,00	0,00			
99439P	N	0,00	A-1	1 508 420,49	11,92	F	Taux fixe à 4.03 %	4,070	95 938,74	64 091,97	0,00	5 065,78			
99440P	N	0,00	A-1	1 776 457,93	12,91	F	Taux fixe à 4.6003 %	4,590	97 795,01	84 530,19	0,00	6 849,09			
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00			
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00			
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00			
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00			
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00			
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00			
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00			
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00			
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00			

		Emprunts et dettes au 31/12/N													
<b>Nature</b> (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (12)	Taux d'intérêt	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Annuité de l'exercice  Charges d'intérêt  (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice			
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00			
Total général		0,00		3 676 830,45					462 133,68	161 823,58	0,00	12 635,32			

- (9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.
- (10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».
- (11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
- (12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.
- (14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.
- (15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.
- (16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couver- ture éventu- elle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

<sup>(1)</sup> Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

<sup>(2)</sup> Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

<sup>(3)</sup> En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

<sup>(4)</sup> Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

<sup>(5)</sup> Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

<sup>(6)</sup> Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

<sup>(7)</sup> Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

<sup>(8)</sup> Montant, index ou formule.

<sup>(9)</sup> Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

<sup>(10)</sup> Indiquer les intérêts dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

(1) (2) (3) (4) (5) (6)													
Ind	Indices sous-jacents Structure		(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecarts d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecarts d'indices hors zone euro	(6) Autres indices						
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange	Nombre de produits	5	0	0	0	0							
de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00							
unique). Taux variable simple plafonné ( <i>cap</i> ) ou encadré ( <i>tunnel</i> )	Montant en euros	3 676 830,45	0,00	0,00	0,00	0,00							
	Nombre de produits	0	0	0	0	0							
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00							
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00							
	Nombre de produits	0	0	0	0	0							
(C) Option d'échange (swaption)	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00							
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00							
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0							
capé	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00							
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00							
	Nombre de produits	0	0	0	0	0							
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00							
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00							
	Nombre de produits						0						
(F) Autres types de structures	% de l'encours						0,00						
	Montant en euros						0,00						

<sup>(1)</sup> Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

### A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

													Î
	Emp	runt couvert						Instrument de co	uverture				
Instruments de couverture					Time de	Nature de la	Nationnal da			Périodicité	Montout dos	Primes éve	
(Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

<sup>(1)</sup> Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

<sup>(2)</sup> Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

<sup>(3)</sup> Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption).

<sup>(4)</sup> Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)		Effet de l'instrument de couverture												
	B.(()	Taux pay	é	Taux reçu	(7)	Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat Catégorie d'emprui			'emprunt (8)					
	Référence de l'emprunt couvert	Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	_	Après opération de couverture					
Taux fixe (total)						0,00	0,00							
Taux variable simple (total)						0,00	0,00							
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00							
Total						0,00	0,00							

<sup>(5)</sup> Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

<sup>(6)</sup> Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

<sup>(7)</sup> A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

<sup>(8)</sup> Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT	A1.6

A1.6 – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

<b>Emprunts (2)</b> (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Anné mobilisa profil d' de l'em	ation et amort.	Date du	Organisme	Capital restant	Capital	Durée	Pério- dicité des rem-		ctéristiq taux			de sortie (10)	Annuité d	e l'exercice	ICNE de
	Année	Profil (5)	refinance- ment	prêteur ou chef de file	. dû	réaménagé	résidu- elle	bour-	Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	l'exercice
Total des dépenses au c/ 166 Refinancement de dette (3)					0,00	0,00							0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes au c/ 166 Refinancement de dette (4)					0,00	0,00								0,00	0,00	0,00

- (1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.
- (2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.
- (3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.
- (4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.
- (5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.
- (6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.
- (7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).
- (9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.
- (10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.
- (11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.
- (12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.
- (13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N	A1.7

### A1.7 - EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)

	Date de			résidu	Durée ésiduelle en Taux (2) années			Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		et périodicité de		Annuité payée dan:	s l'exercice (s'il y a u)				
N° du contrat d'emprunt	souscrip- tion du contrat initial	Date de renégocia- tion	Organisme prêteur	Con- trat initial	Con- trat rené- gocié	Type de taux (3)	Contrat initial	Taux act.	Type de taux (3)	Contrat renégoci Index (4)	É Taux act.	Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié	Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Intérêts	Capital
Total												0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00

<sup>(1)</sup> Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

<sup>(2)</sup> Taux à la date de renégociation.

<sup>(3)</sup> Indiquer: F: fixe; V: variable simple; C: complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

<sup>(4)</sup> Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

<sup>(5)</sup> Nominal à la date de renégociation.

<sup>(6)</sup> Faire figurer 2 lettres: - Pour le profil d'amortissement, indiquer: C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres.

<sup>-</sup> Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE	
AUTRES DETTES	A1.8

### A1.8 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

## A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur	
Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du	12/12/2013
CGCT): 1 000 €	

d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)  L IMMOBILISATIONS INCORPORELLES - Frais d'études L IMMOBILISATIONS INCORPORELLES - Frais d'insertion L IMMOBILISATIONS INCORPORELLES - Concessions et dts assimilés 2	12/12/2013 12/12/2013 12/12/2013
variable)     IMMOBILISATIONS INCORPORELLES - Frais d'études     5       L     IMMOBILISATIONS INCORPORELLES - Frais d'insertion     5	12/12/2013
L IMMOBILISATIONS INCORPORELLES - Frais d'études L IMMOBILISATIONS INCORPORELLES - Frais d'insertion 5	12/12/2013
L IMMOBILISATIONS INCORPORELLES - Concessions et dts assimilés 2	12/12/2013
- Logiciels	
L IMMOBILISATIONS CORPORELLES - Terrains 0	12/12/2013
L IMMOBILISATIONS CORPORELLES - Agencements et 10	12/12/2013
aménagements de terrains	
L IMMOB. CORPORELLES - CONSTRUCTION EXPLOITATION - 20	12/12/2013
COMPOSANT Ascenseurs  L IMMOB. CORPORELLES - CONSTRUCTION EXPLOITATION - 15	40/40/0040
COMPOSANT Electricité	12/12/2013
L MMOB. CORPORELLES - CONSTRUCTION EXPLOITATION - 20	12/12/2013
COMPOSANT Etanchéité	
L IMMOB. CORPORELLES - CONSTRUCTION EXPLOITATION - 50	12/12/2013
COMPOSANT Gros oeuvre	
L IMMOB. CORPORELLES - CONSTRUCTION EXPLOITATION - 15	12/12/2013
COMPOSANT Eau-branchement	
L IMMOB. CORPORELLES - CONSTRUCTION EXPLOITATION - 25	12/12/2013
COMPOSANT Menuiserie-serrurerie  L IMMOB. CORPORELLES - CONSTRUCTION EXPLOITATION - 10	10/10/2012
L IMMOB. CORPORELLES - CONSTRUCTION EXPLOITATION - 10 COMPOSANT Plomberie-chauffage-climatisation	12/12/2013
L IMMOB. CORPORELLES - CONSTRUCTION EXPLOITATION - 10	12/12/2013
COMPOSANT Peinture-Platrerie	
L IMMOB. CORPORELLES - CONSTRUCTION EXPLOITATION - 30	12/12/2013
COMPOSANT Voirie	
L IMMOB. CORPORELLES - CONSTRUCTION EXPLOITATION - 10	12/12/2013
COMPOSANT Agencements - Aménagts de construction	
L IMMOB. CORPORELLES - MATERIELS ET OUTILLAGE 10	12/12/2013
TECHNIQUES - Matériel péager  L IMMOB. CORPORELLES - MATERIELS ET OUTILLAGE 10	40/40/2042
TECHNIQUES - Matériels de guidage	12/12/2013
L IMMOB. CORPORELLES - MATERIELS ET OUTILLAGE 7	12/12/2013
TECHNIQUES - Matériels de propreté	,,
L IMMOB. CORPORELLES - MATERIELS ET OUTILLAGE 5	12/12/2013
TECHNIQUES - Matériels vidéo	
L IMMOB. CORPORELLES - MATERIELS ET OUTILLAGE 10	12/12/2013
TECHNIQUES - Matériels de sécurité	
L IMMOB. CORPORELLES - MATERIELS ET OUTILLAGE 3	12/12/2013
TECHNIQUES - Matériels outillage  L IMMOB. CORPORELLES - MATERIELS ET OUTILLAGE 5	12/12/2013
TECHNIQUES - Matériels de téléphonie, radio	12/12/2013
L IMMOB. CORPORELLES - MATERIELS ET OUTILLAGE 10	12/12/2013
TECHNIQUES - Matériels autres	
L IMMOB. CORPORELLES - MATERIELS DE TRANSPORT - Véhicules 10	12/12/2013
légers	
L IMMOB. CORPORELLES - MATERIELS DE TRANSPORT - Véhicules 12	12/12/2013
poids lourds, fourgons	

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	IMMOB. CORPORELLES - MATERIELS DE TRANSPORT - Véhicules	15	12/12/2013
	engins de travaux publics		
L	IMMOB. CORPORELLES - MATERIELS DE BUREAU ET	3	12/12/2013
	INFORMATIQUE		
L	IMMOBILISATIONS CORPORELLES - MOBILIER	10	12/12/2013
L	AMORT. DES IMMOB. INCORPORELLES ET CORPO. AU PRORATA TEMPORIS	0	12/12/2013

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	_
ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS	A3.1

### A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE					
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES											
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00					
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00					
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00					
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00					
	PROVISIONS	ET DEPRECIATION	ONS SEMI-BUDG	ETAIRES							
Provisions. pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00					
Dépréciations (2)	700,00		8 000,00	8 700,00	1 700,00	7 000,00					
Dépréciation des comptes de tiers	700,00	05/12/2019	8 000,00	8 700,00	1 700,00	7 000,00					
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	700,00		8 000,00	8 700,00	1 700,00	7 000,00					

<sup>(1)</sup> Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

<sup>(2)</sup> Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ... ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	_
ETALEMENT DES PROVISIONS	A3.2

### A3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS

<sup>(1)</sup> Il s'agit des provisions pour risques et charges qui peuvent faire l'objet d'un étalement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

# DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		1 084 000,00	I 1 077 311,33
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		465 000,00	462 133,68
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	465 000,00	462 133,68
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses	et transferts à déduire des ressources propres (B)	619 000,00	615 177,65
10	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	619 000,00	615 177,65
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	1 077 311,33	2 824 423,16	0,00	3 901 734,49

<sup>(1)</sup> Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.2

#### **RESSOURCES PROPRES**

Art. (1) Libellé (1)		Crédits de l'exercice	Réalisations	
	(22221222222222222222222222222222222222	(BP + BS + DM + RAR N-1)		
	S (RESSOURCES PROPRES) = a + b	1 265 000,00	III 1 194 563,43	
Ressource	es propres externes de l'année (a)	0,00	0,00	
10222	FCTVA	0,00	0,00	
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00	
26	Participations et créances rattachées			
27	Autres immobilisations financières			
Ressource	es propres internes de l'année (b) (2)	1 265 000,00	1 194 563,43	
15	Provisions pour risques et charges			
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00	
26	Participations et créances rattachées			
27	Autres immobilisations financières			
28	Amortissement des immobilisations			
28031	Frais d'études	1 000,00	680,00	
2805	Licences, logiciels, droits similaires	15 000,00	2 811,00	
28121	Aménagement Terrains nus	70 000,00	63 898,48	
28131	Bâtiments	903 000,00	894 026,12	
28135	Installations générales, agencements,	8 000,00	3 386,60	
28153	Installations à caractère spécifique	160 000,00	151 892,09	
28154	Matériel industriel	70 000,00	<i>57 450,25</i>	
28155	Outillage industriel	2 000,00	543,42	
28182	Matériel de transport	6 000,00	5 522,32	
28183	Matériel de bureau et informatique	2 000,00	605,00	
28184	Mobilier	3 000,00	538,00	
28188	Autres	25 000,00	13 210,15	
29	Dépréciation des immobilisations			
39	Dépréciat° des stocks et en-cours			
481	Charges à répartir plusieurs exercices			
021	Virement de la section d'exploitation	0,00	0,00	

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R106 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	1 194 563,43	0,00	3 902 214,60	637 369,70	5 734 147,73

		Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	3 901 734,49
Ressources propres disponibles	IV	5 734 147,73
Solde	V = IV - II (3)	1 832 413,24

<sup>(1)</sup> Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

<sup>(2)</sup> Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

<sup>(3)</sup> Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	_
ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A6

# A6 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812)	Solde (1)
	TOT	TAL .		0,00	0,00 0,00		0,00

<sup>(1)</sup> Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II + III).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A7

# A7 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
- (3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (4) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – ENTREES	A8.1

A8.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
04/09/2018	04/09/2018 PARKING PAULMY ASCENSEUR		0,00	20
31/05/2019	ARMOIRE ÉLECTRIQUE	965,70	55,00	10
31/05/2019	PARKING TOUR DE SAULT GROS OEUVRE	9 300,22	0,00	18
31/05/2019	PARKING PAULMY GROS OEUVRE	16 862,00	0,00	23
21/06/2019	SYSTEME DE JALONNEMENT DE GUIDAGE	143 831,89	7 622,00	10
02/10/2019	PANNEAU EXTERIEUR	180,00	0,00	1
21/10/2019	ARMOIRE ELECTRIQUE	965,70	0,00	1
13/11/2019	MATERIEL PEAGER HORODATEUR CAISSE	1 625,60	0,00	10
13/11/2019	MATERIEL PEAGER HORODATEUR CAISSE	3 352,80	0,00	10
18/11/2019	18/11/2019 LANTERNES AMPERA MIDI 64 LEDS 500MA		0,00	10
02/12/2019	02/12/2019 PARKING GOALARD		0,00	10
10/12/2019 MATERIEL PEAGER PARKING DE GAULLE		111 500,00	0,00	10
10/12/2019	10/12/2019 MATERIEL PEAGER PARKING GLACIS		326,00	10
16/12/2019	16/12/2019 POTELETS GROIX		0,00	1
31/12/2019	SOUFFLEUR PELLENC AIRION 3	2 698,00	0,00	7
31/12/2019	BALAYEUSE NILFISK	1 800,00	0,00	7
31/12/2019	AUTOLAVEUSE TRACTÉE NILFISK	4 400,00	0,00	7
31/12/2019	ASPIRATEUR NT 70/2	480,00	0,00	1
31/12/2019	PERCEUSES MAKITA-PART	369,00	0,00	1
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		467 496,74	8 003,00	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – SORTIES	A8.2

# A8.2 - ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
TOTAL GENERAL		0,00					0,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS	A8.3

# A8.3 - OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS

	Réalisations	
Compte 775	Produits des cessions d'éléments d'actif	0,00
Compte 675	Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	0,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DES TRAVAUX EN REGIE (1)	A10

## **SECTION D'EXPLOITATION**

Article (2)	Libellé (2)	Dépenses Mandats émis	Recettes Titres émis
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
72	Travaux en régie		0,00
	TOTAL GENERAL	0,00	I 0,00

### **SECTION D'INVESTISSEMENT**

Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
20	Immobilisations incorporelles	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

<sup>(1)</sup> Les immobilisations créées par les services techniques de la collectivité sont enregistrées au coût de leur production. Ce dernier correspond au coût d'acquisition des matières consommées augmenté des charges directes de production (matériel et outillage acquis ou loués, frais de personnel, ...) à l'exclusion des frais financiers et des frais d'administration générale.

<sup>(2)</sup> Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par l'établissement.
(3) Les montants à renseigner correspondent aux mandats émis imputés au chapitre 040.

IV – ANNEXES			
ELEMENTS DU BILAN			
ETAT DES TRAVAUX EN REGIE	A10		

# **RATIO**

	Montant		
Recettes 72 (I)	0,00		
Recettes réelles d'exploitation	0,00		
Recettes 72 / Recettes réelles d'exploitation	0,00 %		

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	
ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B1.4

## **B1.4 – 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL**

<sup>(1)</sup> Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

<sup>(2)</sup> Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	
ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE	B1.5

**B1.5 – ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE** 

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	
ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.6

#### **B1.6 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES**

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
8017 Subventions à verser en annuités				0,00	0,00	0,00	
8018 Autres engagements donnés		0,00	0,00	0,00			
Au profit d'organismes publics		0,00	0,00	0,00			
Au profit d'organismes privés (1)			0,00	0,00	0,00		
	TOTAL			0,00	0,00	0,00	

<sup>(1)</sup> Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

<sup>-</sup> l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;

<sup>-</sup> la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;

<sup>-</sup> la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;

<sup>-</sup> la colonne « Dette en capital 31/12/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 31/12/N ;

<sup>-</sup> la colonne « Annuité versée au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	
ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	B1.7

# **B1.7 – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS**

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)			0,00	0,00	0,00		
8028 Autres	8028 Autres engagements reçus		0,00	0,00	0,00		
A l'exception de ceux reçus des entreprises		0,00		0,00	0,00		
Engagements reçus des entreprises		ents reçus des entreprises		0,00	0,00	0,00	
TOTAL			0,00	0,00	0,00		

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN	
AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

## **B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT**

<sup>(1)</sup> Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

<sup>(2)</sup> Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

<sup>(3)</sup> Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN	
AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

## B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

<sup>(1)</sup> Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

<sup>(2)</sup> Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

<sup>(3)</sup> Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

### C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

	CATEGORIES (2)	EMI	PLOIS BUDGETAIRES	EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS			
GRADES OU EMPLOIS (1)	(-)			. ,	_	ETAIRES EN ETI	
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		6,00	0,00	6,00	6,00	0,00	6,00
Adjoint administratif pal 1 cl	С	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint administratif pal 2 cl	С	5,00	0,00	5,00	5,00	0,00	5,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		21,00	0,00	21,00	21,00	0,00	21,00
Adjoint technique pal 1 cl	С	10,00	0,00	10,00	10,00	0,00	10,00
Adjoint technique pal 2 cl	С	4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
Adjoint technique territorial	С	4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
Agent de maîtrise principal	С	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Technicien principal de 1 cl	В	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		27,00	0,00	27,00	27,00	0,00	27,00

<sup>(1)</sup> Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

<sup>(2)</sup> Catégories : A, B ou C.

<sup>(3)</sup> Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non comptet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

<sup>(4)</sup> Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques \* quotité de temps de travail \* période d'activité dans l'année

#### **VILLE DE BAYONNE - PARKINGS - CA - 2019**

Exemple: un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 \* 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

#### C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES	SECTEUR	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
	(1)	(2)	Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

#### (1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM: Administratif.

TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel

ANIM : Animation.

PM : Police. OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION: Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

#### (4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

- 3-a°: article 3, 1er alinéa: accroissement temporaire d'activité.
- 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
- 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
- 3-2: vacance temporaire d'un emploi.
- 3-3-1°: absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
- 3-3-2°: emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
- 3-3-3°: emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
- 3-3-4°: emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
- 3-3-5°: emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la súppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
- 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel
- 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
- 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
- 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
- 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
- A : autres (préciser).
- (5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).
- (6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.
- (7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.
- (8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

#### **VILLE DE BAYONNE - PARKINGS - CA - 2019**

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 0 Nombre de membres présents : 0 Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES: Pour: 0 Contre: 0 Abstentions: 0

Date de convocation :

Présenté par (1) , A le (1) ,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A, le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

Le Maire, Jean-René Etchegaray

Certifié exécutoire par (1) , compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le A ,le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : .